

Réunion du Comité consultatif « Transports, Déplacements, Urbanisme » 19 décembre 2018

JEAN BAPTISTE BOUZID, chef du service « Urbanisme », nous a convoqués à une réunion, pour présenter les points suivants :

1) **Présentation du CRAUP** - Cahier de Recommandations Architecturales, Urbaines et Paysagères

A l'occasion d'une demande de permis de construire, le CIQ espère que ce document permettra notamment d'argumenter contre l'implantation de maisons qui détruisent le paysage, comme sur la crête des Faurys.

2) **Avancement du PLU révisé**

Le PLU est actuellement bloqué à cause de coquilles de reproduction de plans, notamment du zonage N1 au Barry. Cependant, les modifications 1 et 2 sont applicables.

A noter que Stéphane Ballivet, précédent chef du service Urbanisme à Venelles, est l'interlocuteur de la commune sur le pays d'Aix, ce qui facilite les contacts avec la métropole.

Nota : les documents du PLU sont accessibles sur le site Venelles.fr > Vivre à VNL > urbanisme > PLU

3) **Lancement de la modification n°3** : une réunion publique sera programmée

4) **Objectifs communaux dans le cadre des PLH 2025 et 2030** (Programme Local Habitat)

Le besoin de croissance de la population venelloise a été révisé à 0,4 % de croissance basée sur la natalité. La commune prévoit 1000 habitants supplémentaires (soit 630-850 logements) et non 1000 logements comme prévu initialement pour répondre aux injonctions de la préfecture.

Le CIQ fait remarquer que la croissance des lieux d'habitation n'est pas liée à la faible croissance naturelle de la population, à laquelle s'ajoute l'évolution des besoins sociétaux (familles monoparentales), mais principalement au développement d'activités, les gens cherchant dans la mesure du possible à se rapprocher de leur emploi : il suffit de voir les embouteillages autour de la zone d'activité de la Duranne pour comprendre les méfaits d'un manque de planification de l'habitat !

5) **Projets transports et déplacements**

L'appel d'offre d'une nouvelle DSP (délégation de service public) sera émis en mars-avril. Kéolis et Transdev sont sur les rangs. Elle devrait inclure le Métro Express (Marseille - Aix – Pertuis) pour lequel la commune de Venelles a demandé un arrêt sur l'autoroute. La position de cet arrêt n'est pas déterminée à ce jour.

On note que le bus 25 dessert Venelles le Haut en dehors des heures de pointe, en bout de ligne 25, s'il y a des passagers qui en font la demande au chauffeur.

Le CIQ fait remarquer que le minibus impose de s'inscrire deux heures avant par téléphone, donc pratiquement il ne sert pas pour des courses inopinées, ce qui le détourne de son rôle de transport à la demande.

6) **Présentation des permis de construire importants**

Aux Michelons, il est prévu 110 logements dont 50 en résidence seniors. 3 projets sont en concurrence, mais il n'est pas prévu de consultation de la population.

Au Verdon, il est prévu des bureaux.

Aux Faurys, il est prévu 13 logements à l'entrée du chemin des Faurys en venant du sud. Or dans les OAP du PLU voté en 2016, il est prévu 10 logements sur l'ensemble de terrains noté N°4, qui longe le chemin. Sur le schéma qui nous a été montré, le terrain paraît plus grand, et il s'enfonçe perpendiculairement au chemin.

7) **Pôle culturel**

Françoise WELLER nous a fait une présentation du projet en phase APS (avant-projet sommaire).

L'APD (avant-projet détaillé) est prévu de sortir au 1^{er} trim 2019 et la pose de la 1^{ère} pierre aurait lieu début 2020 (compter 2 ans de travaux).

Le pôle culturel comprendra :

- 2 salles de spectacle : une de 100 places qui correspond à la taille de la salle des fêtes actuelle, destinée aux spectacles montés pour les associations ; une salle de 350 places assises / 800 debout. Le fait d'avoir 2 salles permet d'avoir une alternance pour préparer les salles avant les spectacles et les ranger après.

- un studio d'enregistrement de musique ;
- une médiathèque (le fonds de livre du territoire du nord d'Aix y sera implanté),
- un café d'échanges culturels, dénommé 3è lieu (après la maison et le bureau)
- un local pour les jeunes, ouvert en soirée
- une salle d'études (car la bibliothèque universitaire ferme à 18h)

Le pôle culturel s'inscrit dans une démarche de Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) qui est la norme pour la préparation des dossiers de demande de financement pour tout projet d'investissement lié à une bibliothèque/médiathèque.

Le projet est confié à l'atelier d'architecture King Kong de Bordeaux. Le bâtiment est prévu sur le terrain des Tournesols pour une hauteur de 12,5 m au faîtage.

Le CIQ a demandé que les aspects d'accessibilité soient présentés lors d'une réunion publique.
